

12 octobre 2017

SERVICES DE L'AUTOMOBILE ET DE LA MOBILITE : L'ANFA FÊTE LE 30 000^{ème} CQP !

Créés en 1988, les certificats de qualification professionnelle (CQP) des services de l'automobile constituent un mode d'accès privilégié aux métiers de la branche. Ils permettent d'accéder à une qualification spécifique de la convention collective, décrite et actualisée par les partenaires sociaux. Avec désormais plus de 1 400 CQP délivrés chaque année, le succès se confirme et s'amplifie. Depuis l'origine, ce sont donc 30 000 CQP qui ont été délivrés.

- **Une offre large, sur l'ensemble des métiers**

98 CQP sont inscrits au Répertoire national des certifications des services de l'automobile (RNCSA). Chacun d'eux est associé à une qualification du Répertoire national des qualifications des services de l'automobile (RNQSA). L'adéquation métiers/certifications est reconsidérée chaque année par les partenaires sociaux pour tenir compte des évolutions des métiers et des besoins des professionnels du véhicule particulier, du véhicule industriel, du cycle et du motorcycle. Cette approche, spécifique à la branche des services de l'automobile, permet de cartographier l'ensemble des compétences, des postes, des certifications du secteur.

- **Une approche modulaire et multi-bénéficiaires**

Les CQP se décomposent en blocs et unités de compétences et sont ouverts à l'ensemble des publics. Ils peuvent être préparés en alternance, sur le plan de formation de l'entreprise ou via une Préparation opérationnelle à l'emploi (POE), une Validation des acquis de l'expérience (VAE) ou le Compte personnel de formation (CPF). Un salarié, un jeune en alternance ou un demandeur d'emploi peuvent ainsi se spécialiser, se perfectionner, valoriser leurs compétences ou accéder à un nouveau métier. La composition des CQP en blocs et unités de compétences permet au candidat de s'inscrire uniquement, et sur-mesure, sur les compétences nouvelles qu'il souhaite acquérir, sans revenir sur les compétences acquises lors de sa formation initiale ou par son expérience.

Avec **88 % des personnes formées en CQP en emploi sept mois après la fin de leur formation en alternance**, le CQP est le meilleur dispositif d'insertion professionnelle dans la branche des services de l'automobile et de la mobilité (enquête insertion CQP - ANFA 2016).

« La force du CQP est de pouvoir atteindre les exigences des employeurs. Aujourd'hui, c'est la plus belle chance pour un jeune qui veut débiter une vie professionnelle ou pour un salarié qui souhaite évoluer. »
David P, formateur.

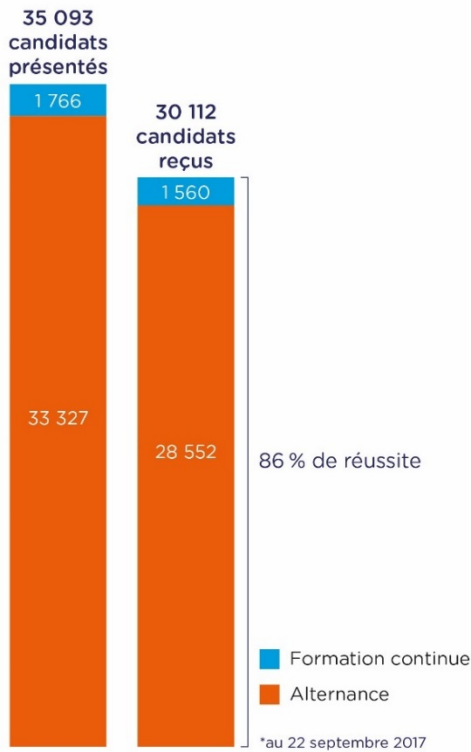
Chiffres clés en 2016 :

98 CQP de branche
1 726 candidats présentés à l'examen
1 407 candidats reçus
81 % de réussite aux examens (préparés en alternance)

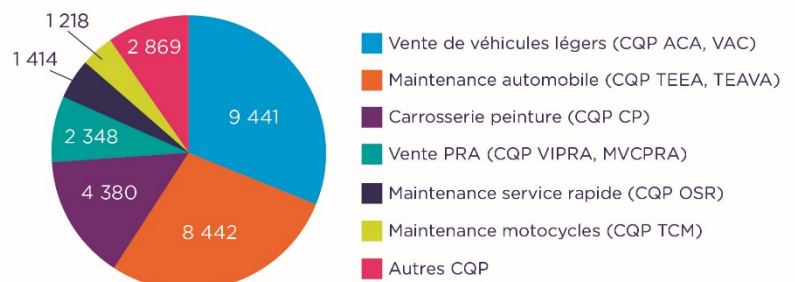
Voir davantage de chiffres en page suivante

10 octobre 2017

Candidats aux CQP entre 1989 et 2017*

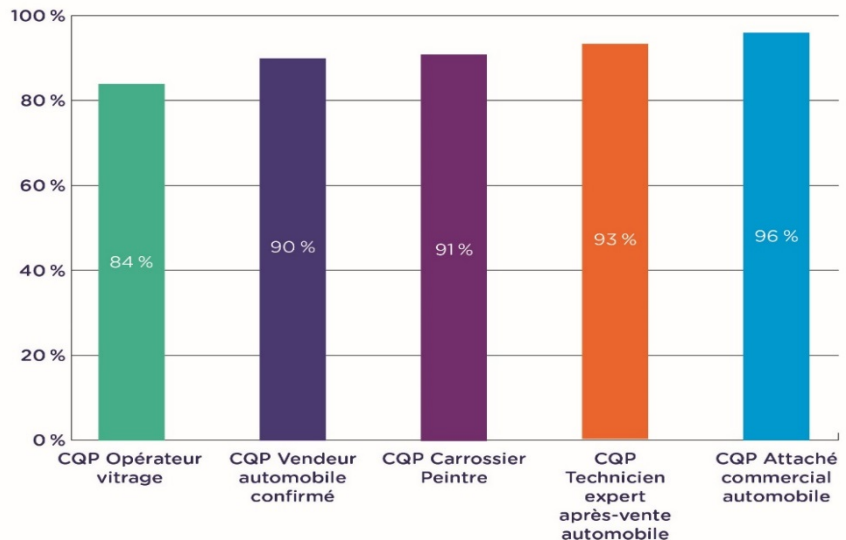


Candidats reçus par filières entre 1989 et 2017*



*au 22 septembre 2017

CQP affichant le meilleur taux d'emploi



À PROPOS DE L'ANFA WWW.ANFA-AUTO.FR

L'ANFA est l'organisme mandaté par les partenaires sociaux pour mettre en œuvre la politique nationale de formation de la Branche des Services de l'Automobile, par le développement et l'harmonisation de l'ensemble des dispositifs de formation professionnelle, initiale et continue, tant au niveau national qu'au niveau régional. L'ANFA compte 10 délégations régionales offrant un service de proximité.

RELATIONS PRESSE ANFA :

Marie-Joëlle Depardieu – 01 41 14 13 41 – depardieumj@anfa-auto.fr

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANFA :

- 2.280 enseignants et formateurs formés - 930 tuteurs et maîtres d'apprentissage formés
- 1.400 CQP délivrés par 270 jurys
- 22.000 apprentis en formation dont 13.000 dans les 43 CFA pilotes
- 3 000 contrats de professionnalisation
- financement de 120.000 actions de formation continue des salariés
- 500 entreprises inscrites en GPEC